Le président du CSE et les missions préventives

Ressources Humaines - RSE

11/11/2026

Public et prérequis

- Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels
- Aucun

Les objectifs

- Connaitre les bases de la réglementation en termes de prévention, sécurité, santé des salariés
- Agir en concertation avec le CSE (Comité Social et Economique) et le CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) pour améliorer les conditions de travail

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et les expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention des risques.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Les notions de législation et de réglementation en matière de sécurité et de conditions de travail

- Les principes généraux de prévention
- La hiérarchie des textes
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- L'information et la formation

L'aspect humain, économique des accidents du travail

- L'aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents
- L'aspect économique : coût des accidents, tarification des entreprises

Les acteurs de la prévention

- Le préventeur, le service santé au travail, l'inspection du travail et la CRAMIF / CARSAT

Le CSE et le CSSCT

- Les rôles et missions :
- La création, le fonctionnement, les moyens, les missions de veille, d'investigations et d'études

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Sa place dans l’entreprise, la qualité des relations
- Le fonctionnement du CSE
- La préparation des ordres du jour : réunion ordinaire et réunion extraordinaire
- Le contenu des procès-verbaux et exploitation
- L’expertise
- La place du président

Modalité d’évaluation

- Contrôle des acquis en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l’exécution de l’action se fait par :

- L’émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d’évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.2